

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 22 septembre 1896

NOUVELLES LOCALES

L'Association littéraire et artistique internationale vient de tenir à Berne son congrès annuel. On sait qu'elle a pour but d'obtenir dans tous les pays civilisés une juste protection du droit des auteurs. Fondée en 1878, à Paris, sous le patronage de Victor Hugo, elle réunit aujourd'hui dans son sein nombre de notabilités des Deux Mondes, tant parmi les diplomates et les juristes que parmi les littérateurs et les artistes, et plusieurs chefs d'Etat sont devenus ses protecteurs attitrés. Notre Auguste Souverain a voulu, à son tour, lui donner un témoignage direct d'intérêt, en déléguant auprès d'elle M. le Conseiller d'Etat de Rolland, avec mission de l'inviter à tenir ses prochaines assises à Monaco. Par une heureuse coïncidence, le délégué du Prince est arrivé juste à point pour entendre développer, à la tribune du Congrès, par M. Poinsard, secrétaire général du bureau international de Berne, un rapport sur l'Ordonnance du 3 juin dernier, qui a encore augmenté dans la Principauté les garanties précédemment accordées à tous les auteurs sans distinction de nationalité. Ce rapport, fort élogieux pour la législation monégasque, rendait un juste hommage à l'esprit éminemment éclairé et libéral du Prince qui l'a promulguée, et les applaudissements par lesquels il a été accueilli ont montré que les appréciations de l'orateur étaient partagées par tous les membres du Congrès. L'invitation de notre Auguste Souverain ne pouvait donc intervenir plus à propos. Formulée à ce moment même, elle a été acceptée par acclamation, après quelques paroles de remerciements prononcées par le président de l'Association, M. Pouillet, bâtonnier du barreau de Paris. Il a été ensuite décidé que le Congrès aurait lieu du 17 au 24 avril prochain.

La Principauté recevra avec joie cette société d'élite, qui poursuit à travers le monde une œuvre féconde de justice, de fraternité et de paix. Sans prétendre rivaliser avec les capitales, qui lui ont offert successivement depuis sa fondation, une hospitalité fastueuse, elle se prépare à l'accueillir par une série de fêtes, dont le programme sera arrêté ultérieurement.

M. le docteur Camille Onda, médecin-adjoint de la ville de Monaco, de retour de congé, a repris ses consultations, dans son nouveau domicile, villa « Les Lierres », boulevard des Moulins, à Monte Carlo, près la pharmacie Anglaise.

La très belle fête organisée avant-hier par la Société du Sport Vélocipédique Monégasque n'a pu avoir lieu, par suite du vent très violent qui a soufflé toute la journée sur la Principauté. Elle est remise à dimanche prochain.

D'après les préparatifs qu'il nous a été permis d'entrevoir, tous les détails de cette soirée sportive étaient combinés de la façon la plus intelligente. Les bicyclettes avaient été décorées avec autant de

goût que d'originalité. Espérons que le temps, plus propice, nous permettra dimanche de nous en rendre compte.

Rappelons le programme de la fête :

A 8 heures et demie du soir. — Concert instrumental par l'orchestre de Monte Carlo, sous la direction de M. Borghini.

A 9 heures. — Parade vélocipédique aux lanternes — Défilé des machines décorées et illuminées — Grand cortège espagnol avec fanfare — Distribution de jouets — Apothéose — Embrassement général.

De nombreux prix, offerts par la Société des Bains de Mer, seront décernés aux machines ornées et illuminées.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. le Ch^e Laurent Reghezza, membre de la députation provinciale, décédé à Taggia, le 18 septembre courant.

Le Ch^e Reghezza a été pendant de longues années vice-consul d'Italie à Monaco.

Il était Ch^e de l'Ordre de Saint-Charles.

Un incendie, dont la cause est restée ignorée, a éclaté dimanche, vers six heures du soir, en territoire français, au lieu dit : Malbousquet, au-dessus de Monte Carlo, dans une propriété appartenant à M. Rigotti.

Activé par le vent, le feu a pris rapidement une grande extension; heureusement, il n'avait pour s'alimenter que des broussailles et quelques pins, dont les voisins ont eu rapidement raison. Un détachement de sapeurs-pompiers du poste du Casino (12 hommes commandés par un sergent et un caporal), envoyé sur les lieux par M. le capitaine Ardoïn, n'eut qu'à éteindre, en les couvrant de terre, les brasiers qui restaient allumés et dont les flammèches eussent pu compromettre les propriétés voisines.

Les dégâts sont estimés 200 francs environ; le feu avait occupé une surface de 70 mètres de long sur 100 de large.

Les pompiers ne se sont retirés qu'à 7 heures et demie, après s'être assurés que tout danger avait disparu.

C'est aujourd'hui 22 septembre, à 1 heure 13 de l'après-midi, que commence l'automne.

Il semble qu'à heure fixe, cette saison veuille se faire sentir. Après un court orage dans la nuit de samedi et une journée de fort mistral dimanche, le temps s'est couvert hier, et ce matin une petite pluie est venue rafraîchir la température.

On annonce, d'ailleurs, dans le Nord, un hiver rigoureux; dans certaines contrées, la neige a fait son apparition et les étrangers, très nombreux déjà chez nous, permettent de croire à une saison plus avancée que de coutume pour Monaco.

A PROPOS DE LA SAINT-MICHEL

Nous approchons de la Saint-Michel; on s'en aperçoit dans nos rues, où des écriteaux indiquent les appartements vacants ou prêts à l'être.

Pour les maçons, les peintres et les tapissiers, c'est le moment du « coup de feu ». Car tous les locataires ne laissent pas les appartements dans un état très convenable, au grand déplaisir du propriétaire qui, mal volontiers, délie les cordons de la bourse.

A ce sujet, nous croyons devoir bien spécifier en quoi consiste les réparations locatives.

La réparation locative d'une maison ou d'un appartement a pour base l'état des lieux au moment de l'entrée en jouissance. Ceux qui ont négligé de le faire établir sont menacés de bien grands ennuis.

Lorsqu'on loue un local, logement ou appartement, il convient de s'assurer tout d'abord des cheminées, de voir si leurs trappes fonctionnent bien, si leurs marbres ne sont pas fendus, si leur plaque de fond (généralement effondrée par la location précédente), est intacte.

Par contre, le locataire a le droit de planter dans les murs tous les clous qui lui conviennent pour y accrocher tout ce qu'il veut, tableaux, plats et assiettes, étagères, etc. Mais en s'en allant, s'il ne veut pas de discussion, il doit laisser ses clous en place, comme bouche-trous. C'est à celui qui les arrache de les arracher sans douleur... ni pour le mur, ni pour le papier.

Les tâches d'huile et d'encre sur les parquets sont l'objet de nombreuses discussions; on ne peut éviter ces discussions ainsi que les petites indemnités auxquelles elles donnent lieu qu'en n'en faisant pas.

Enfin, il faut veiller au bon fonctionnement des serrures et rendre au propriétaire toutes les clefs que l'on a reçues de lui. Nul n'est forcé de les lui rendre sur un plat d'argent comme on le faisait jadis, en remettant au vainqueur les clefs d'une ville forcée; il suffit qu'elles soient au complet.

Pour terminer indiquons à ceux de nos lecteurs qui pourraient en avoir besoin, la recette pour chasser d'une pièce fraîchement peinte, la mauvaise odeur de la peinture :

Placez avec précaution un pot rempli de charbon allumé au milieu de la pièce et jetez dedans deux ou trois poignées de baies de genièvre, les portes et fenêtres fermées, naturellement. Vingt-quatre heures après, la mauvaise odeur est absolument partie de la pièce. L'odeur du genièvre a l'avantage de ne rien détériorer, ni meubles, ni tentures, ni tapisserie.

LE TRANSPORT DES PRODUITS DESTINÉS AUX EXPOSITIONS. — Les Compagnies de chemin de fer du Nord, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, du Midi, du P.-L.-M. et de l'Etat viennent d'introduire dans leurs tarifs de grande et de petite vitesse concernant les produits et objets divers admis aux expositions d'horticulture et de l'industrie, les dispositions suivantes :

Pour les plantes autres que celles qui sont vivaces et pour les fleurs coupées envoyées aux Expositions et qui, en raison de leur nature périssable, ne sont pas renvoyées à leur point de départ, il sera remboursé à l'expéditeur, sur la pro-

duction du récépissé et d'un certificat du président de l'Exposition constatant que les plantes n'ont pas été vendues, ni réexpédiées, 50 % de la taxe appliquée au départ. Cette remise n'est pas applicable aux frais accessoires. Le délai pendant lequel la détaxe pourra être réclamée est limité à deux mois.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — L'escadre active, commandée par le vice-amiral Gervais, absente de Toulon depuis le 18 août, est rentrée sur rade où elle restera jusqu'au départ de l'amiral Gervais, dont la date n'est pas encore officiellement fixée, mais qui aura lieu vers le 12 octobre.

On parle toujours du vice-amiral Humann pour le commandement de l'escadre de réserve, en remplacement de l'amiral Cavelier de Cuverville, appelé à succéder à l'amiral Gervais.

— Par une décision présidentielle en date du 19 septembre, M. le vice-amiral Parrayon a été nommé au commandement en chef de l'escadre du Nord.

Nice. — Un arrêté de M. le préfet des Alpes-Maritimes convoque les électeurs niçois pour le 11 octobre prochain, à l'effet d'élire trente-six membres du Conseil municipal.

— Le général Verrier, atteint par la limite d'âge, quitte son commandement.

La Turbie. — La Saint-Michel est la fête patronale de la Turbie. Comme chaque année, ce charmant village s'appête à la célébrer par des réjouissances publiques dont le programme ne le cède en rien aux précédents.

CAUSERIE

La Rose

« Es-tu l'ambre ? disait un sage à un morceau de terre qu'il avait ramassé dans un bain et qui était très odoriférant ; tu me charmes par ton parfum.

« — Non, dit le morceau ramassé, je ne suis qu'une terre vile, mais j'ai habité quelque temps avec la rose. »

Et nous aussi, pendant la belle saison, nous nous sommes enivrés des senteurs de cette reine de nos jardins ; son souvenir nous inspire, de même que ses fleurs nous charmaient par leur élégance et leur fraîcheur. C'est en relisant cet apologue oriental que nous avons eu le désir de dire quelques mots de cette fleur, vers laquelle, à moins d'être un barbare, tout le monde se sent attiré.

Mais pourquoi parler des roses, au moment où les dernières fleurs perdent leurs derniers pétales ?

Pourquoi ? — parce qu'il n'est jamais trop tard de parler de ce que l'on aime ; et, lorsqu'elles ne sont plus, il est surtout agréable de rappeler les fleurs que nous admirions aux beaux jours du printemps.

Il y a quelques années, le *Journal des Roses* (quel admirable titre !) eut l'heureuse idée de réunir, en une sorte de collège électoral, 85 horticulteurs éprouvés et de les faire voter au scrutin de liste, pour désigner les cinquante plus belles roses connues.

Le scrutin de liste (c'est peut-être une leçon pour notre pays) fit merveille, et le résultat de cette manifestation électorale fut le suivant ; nous demandons la permission de le faire connaître à nos lecteurs.

La première rose primée se nomme *la France*. Parmi les autres, viennent par ordre de mérite : Baronne Adolphe de Rothschild, Gloire de Dijon, Souvenir de la Malmaison, Maréchal Niel, Belle Lyonnaise, Orgueil de Bagnolet, Souvenir de la Reine d'Angleterre, Niniche, Gloire de Ducher, Boule-de-Neige, Géant des Batailles, Rose du Roi, Triomphe de l'Exposition, Lord Raglan, Duchesse de Cambacérès, Cromatella, Empereur du Maroc, Socrate, Étendard de Saint Louis, Lamoricière, Chateaubriand, Rempart de Melun, Reine Hortense, Duchesse de Morny, Prince Camille de Rohan, Reine des îles Bourbon, Souvenir d'un Ami, Enfant de Montmartre (?), Fleur-de-Thé, Sénateur Vaisse, Triomphe de Rennes, Plaisir à l'Œil, etc., etc.

Les variétés de roses connues se comptent par centaines ; mais le nom de celles que nous venons de citer acquièrent de l'importance, en raison du vote qui les a proclamées les plus belles entre toutes.

Comment ne pas aimer cette reine des fleurs ? Deman-

dez à ceux qui aiment à respirer à la campagne la fraîcheur du matin et les parfums du soir, demandez-leur si, en se promenant, ils ne remarquent pas, avec plaisir, même cette simple fleur connue sous le nom de rose sauvage. Moins belle et moins brillante que sa sœur la rose des jardins, elle charme cependant le regard.

La médecine ne l'emploie plus aujourd'hui ; la chair de ses fruits est cependant nutritive et sert même de véhicule à certains médicaments. L'arbuste qui la porte est encore désigné sous le nom de rosier de chien, parce qu'on lui croyait autrefois le pouvoir de guérir la rage.

Le rosier à cent feuilles, cultivé dans les jardins, a produit un grand nombre de variétés plus ou moins belles, plus ou moins recherchées.

C'est cette rose à cent feuilles que les poètes ont chantée, depuis l'infortunée Sapho jusqu'à Parny. N'est-ce pas en pensant à cette fleur qu'Ovide donnait à l'Aurore des doigts de roses ? Les anciens médecins, sans doute à cause de son parfum qui ranime, l'avaient admise au nombre des quatre fleurs cordiales.

La rose dont on se sert le plus en médecine est la rose rouge de Provins.

Les fleurs du rosier de Provins ont beaucoup d'éclat et doublent facilement ; on s'en sert pour préparer des conserves, des sirops, des infusions, des décoctions, etc.

L'usage de l'eau de roses, bien connue du public pour l'emploi qu'on en fait dans certaines maladies des yeux, entre dans la composition de plusieurs collyres usités chaque jour. On s'en sert également pour aromatiser d'autres substances servant à la toilette : le cold-cream, l'onguent rosat, la pommade pour les lèvres.

Nous disions, tout à l'heure, que tout le monde doit aimer les roses : le pauvre convalescent aspire au moment où il pourra descendre pour sentir ses forces renaître et aspirer le parfum des fleurs.

Quel agréable plaisir, pour les personnes qui habitent la campagne, de parcourir, le matin, les allées d'un jardin et d'assister à l'épanouissement d'une rose ! La rosée de la nuit a déposé ses brillantes gouttelettes sur les pétales de cette fleur ; peu à peu le soleil se lève, on dirait qu'il projette ses premiers rayons, faibles encore, dans le seul but de faire étinceler ces innombrables petites perles transparentes. Mais bientôt il les absorbe, et la rose apparaît fraîche et brillante de sa toilette matinale ; vous la voyez s'épanouir, vous embaumer de ses parfums, vous éblouir de ses charmes.

La rose se mêle à toutes nos fêtes ; c'est également l'amie toujours fidèle de ceux qui souffrent. Elle préside aux plus importants comme aux plus tristes cérémonies, à nos concerts, à nos plaisirs ; elle orne nos tables ; elle nous accompagne au milieu des illusions, de songes de la vie ; et, lorsque notre raison s'égare, elle sait nous arrêter en nous faisant sentir ses épines.

EDMOND BARRÉ.

Les bouées lumineuses

On a procédé jeudi soir, au pont d'Austerlitz, à une bien intéressante expérience : celle des bouées électriques imaginées par M. Bourraïne et qu'on a déjà lancées avec un plein succès à Compiègne et à Rouen.

Sur une bouée quelconque et de n'importe quelle dimension un appareil est fixé. Il alimente une lampe à réflecteur qui projette autour d'elle et dans un rayon de vingt-cinq mètres une vive lumière dont la durée varie entre douze à trente heures suivant la force.

La question de l'allumage présentait de sérieuses difficultés, car il fallait une action très rapide et il était indispensable pour obtenir ce résultat que la lampe s'allumât d'elle-même ; M. Bourraïne a heureusement résolu le problème.

C'est, en effet, au moment où la bouée touche l'eau que la lampe s'éclaire, et cela instantanément et automatiquement quelle que soit la position de l'appareil et même s'il est totalement submergé. On comprend sans peine quel prodigieux appoint peut apporter cette bouée aux sauveteurs et aux navigateurs.

Au cours de l'expérience, M. Emile Piotte s'est jeté à l'eau, et il a été bien vite, grâce à la bouée électrique, découvert et repêché aux applaudissements de la foule massée sur le pont.

De l'avis des spectateurs, la bouée électrique sera appelée à rendre de grands services, tant à la mer qu'à la navigation fluviale, pour les explorations, les réparations à exécuter aux bateaux et les sauvetages à opérer.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

C'est de Bath que je vous écris cette semaine. J'y suis allé rejoindre ma femme qui y est en villégiature avec ma fille, dans sa famille. Les Anglais ont raison de célébrer les douceurs du *home*. La vie anglaise dans la *gentry* est des plus charmantes. La disposition intérieure des habitations est admirablement comprise, et les invités y rencontrent un confortable et des attractions dont on n'a qu'une vague idée en France.

Bath est une ville de plaisir. C'est une des plus belles villes du Royaume-Uni. C'est une ville de luxe qui rappelle beaucoup la Principauté de Monaco. Les rues y sont entretenues avec une remarquable propreté. De tous côtés, de belles villas et des maisons en pierres de taille extraites des carrières des environs, qui sont les plus renommées du royaume. De même la Turbie possède la plus belle pierre de tout le littoral méditerranéen.

A Bath, un grand nombre de maisons datent de Georges III. Les rues sont pavées en bois et sillonnées de vélocipèdes, des équipages superbes et de petites voitures de malades. A Londres, les femmes du monde ne montent pas en bécane : ici elles s'adonnent avec fureur à ce sport. Mais le puritanisme anglais leur interdit de porter des pantalons et des bas dessinant les mollets. Elles ont toutes des juges : elles reconnaissent que c'est inconfortable ; mais avant tout il ne faut pas être *shoking*.

Vous connaissez sans doute les voitures à malades qui pullulent ici. C'est, paraît-il, en ce pays qu'on les a inventées. On les appelle *Bathchairs*. Elles comportent trois roues, deux derrière et une devant ; elles sont bonnes et très confortables, avec une capote qui peut s'ouvrir ou se fermer hermétiquement. On peut être à l'abri du soleil ou de la pluie, comme dans une victoria. Le conducteur peut trainer par devant à l'aide d'un brancard, ou pousser par derrière si le malade préfère tenir le brancard dans ses mains et s'en servir comme d'un gouvernail. Les trottoirs sont construits comme à Nice, de façon qu'on puisse circuler sans monter ni descendre à l'intersection des rues.

Bath est une ville d'eaux très célèbre, où l'on soigne la goutte et les douleurs rhumatismales des gens très riches. Car la vie, ici, est fastueuse. Les hôtels sont les plus beaux que j'ai vus à travers mes pérégrinations dans les deux mondes. Ils ont servi de modèles à ceux que fréquentent les hivernants à Monaco, au Cap Martin, à Cimiez et à Cannes. Mais il paraît que le dernier mot du progrès n'est pas encore dit : on parle beaucoup ici d'un hôtel dont on prépare les plans et qui dépassent en modernité tout ce qu'on a vu jusqu'à présent. Il serait construit à Cimiez. C'est le goût de la reine d'Angleterre pour cette région et les séjours annuels qu'elle y fait qui ont donné l'idée à une société d'entreprendre ces installations nouvelles.

×

Bath est un rendez-vous de souverains. La reine d'Angleterre, le prince de Galles, l'impératrice Eugénie, un grand nombre de princes appartenant à des familles régnantes, S. A. S. le Prince de Monaco ont eu à se louer de l'efficacité de ses eaux.

Les bains de Bath étaient déjà célèbres du temps des Romains qui y ont fait construire des thermes. On rencontre partout de riches magasins qui sont très achalandés. Les couturières et les modistes y ont des étalages alléchants. On lit sur leurs enseignes : *Madame Blanche, Madame Marie, Madame Louise et Cie*, bien que les propriétaires soient de pures Anglaises qui s'appellent Jones, Smith ou Edwards. Mais on croit dans toute l'Angleterre que pour les modes et les chapeaux, les Françaises tiennent la corde. Il n'y a que les *robes tailleur* dont le record reste toujours aux coupeurs britanniques.

Bath est le séjour favori des officiers retraités de l'armée anglaise. Il en était déjà ainsi du temps de Dickens : il parle dans ses romans de majors et de colonels vivant de leur pension dans ce charmant séjour.

J'ai eu l'honneur d'être présenté à plusieurs de ces anciens militaires au Club de Bath. Leur conversation est instructive et intéressante. J'ai serré la main à un officier qui était à la charge de Balaklava, en Crimée, et qui est vert et vigoureux malgré ses 78 ans. Des généraux retraités m'ont fait visiter les promenades des environs qui sont magnifiques. L'un d'eux m'a accompagné au théâtre où l'on joue en ce moment *l'Ami des femmes*, de Dumas fils, adapté par un auteur anglais qui a signé seul la pièce. Un autre m'a invité à des chasses au renard qui sont, paraît-il, très suivies. Un autre enfin m'a fait visiter la bibliothèque, qui est très riche.

×

Il m'a montré un nombre considérable d'ouvrages sur nos guerres avec les Anglais et sur Napoléon I^{er}.

— Napoléon Ier, m'a-t-il dit, est une grande figure militaire. Le gouverneur Hudson Love, qui a rendu malheureux ce grand homme, a déshonoré notre pays. Tenez, voici un livre du docteur O'Meara qui affirme qu'Hudson Love lui a fait des offres pour empoisonner le grand Empereur. O'Meara a dit la vérité; dans le corps des officiers, nous maudissons la mémoire de ce gouverneur en démence.

Mon guide officieux m'a recommandé la lecture d'un livre intitulé *Waterloo lecture*, du colonel Chesney. «Thiers et les autres historiens, a-t-il ajouté, ont chacun des récits différents sur cette bataille. Les Anglais en attribuent le succès aux troupes anglaises; les Allemands en font remonter tout le mérite aux armées prussiennes. La meilleure version que j'ai lue, celle qui me paraît la plus impartiale, est due à un Américain.»

Les officiers anglais parlent en termes élogieux de l'armée française. L'un d'eux m'a mis sous les yeux deux numéros du *Times*. L'un d'eux, antérieur à la guerre de 1870, dit: «L'armée française n'est pas surpassable et ne sera jamais surpassée.» L'autre numéro, postérieur à la guerre de 1870, dit: «J'avais toujours su que l'armée française ne valait rien.»

×

En une demi-heure on va de Bath à Bristol, ville manufacturière de premier ordre. On y parle beaucoup de la prochaine visite du Tzar de Russie. J'ai appris que le Tzar devait donner audience à lord Salisbury qui avait à lui soumettre un programme de paix universelle. Le Tzar a entendu dire le plus grand bien de l'homme d'état anglais par son jeune frère qui, vous le savez, a été voisin de campagne, l'hiver dernier, de lord Salisbury, qui se trouvait alors en villégiature dans sa magnifique résidence de Beaulieu.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

L'Ecole d'Athènes — Un Cinquantenaire

L'Ecole française d'Athènes célébrait la semaine dernière le cinquantenaire de sa fondation.

Qu'est-ce que l'Ecole d'Athènes? demanderont certains. Y a-t-il là beaucoup d'élèves? Que font-ils, et quels sont leurs professeurs?

Malgré l'excellence de ses travaux, cette bonne Ecole d'Athènes fait si peu parler d'elle, que beaucoup de gens en France ignorent même son existence. Elle est heureusement plus connue et plus admirée à l'étranger.

Elle fut fondée dans le but de perfectionner en la connaissance de l'antiquité grecque un certain nombre de jeunes savants français. Pas beaucoup: un ou deux par an. Et comme chaque «élève» demeure à l'Ecole d'Athènes trois ans, il s'ensuit qu'elle compte au maximum six élèves à la fois.

Mais ces élèves ne sont pas ordinaires, c'est l'élite de l'élite du jeune professorat, les jeunes agrégés en qui l'on pressent les gloires futures de la science française, des académiciens d'après-demain. Edmond About, Beulé, Gaston Deschamps furent de l'Ecole d'Athènes. Ces trois noms dispensent presque d'en citer d'autres.

About nous a raconté, dans cette exquise satire qui s'appelle *La Grèce contemporaine* et qui n'a pas vieilli d'une ligne, ses pérégrinations à travers la Morée. Ces notes d'un touriste ne sont que l'à-côté, le carnet de voyage d'un élève là-bas.

Elles expliquent cependant suffisamment en quoi consistent les études et les travaux des hellénistes que le budget de France entretient sur la terre de Périclès. Ces jeunes gens, déjà admirablement au courant par leurs études antérieures, de la civilisation grecque ancienne, ont pour mission d'explorer, de déchiffrer, de fouiller, de découvrir, s'il se peut, quelque chose de nouveau dans ce passé sacré, de combler telles lacunes de nos connaissances.

Le métier n'est pas sans dangers. A vouloir découvrir des inscriptions, à parcourir les bourgades sur les mules, à coucher en plein vent, sur la dure, on attrape parfois les fièvres. Quelques-uns sont partis qui ne reviennent pas. Mais, en somme, ces malchanceux sont rares.

La plupart au contraire rapportent de quoi s'illustrer en France et illustrer la France. C'est Beulé qui, à trente ans, revient célèbre par ses découvertes sur l'Acropole; c'est Léon Heuzey qui revient avec les matériaux nécessaires à son histoire des figurines du Louvre; c'est Heinolle (actuellement directeur de l'Ecole) qui attache son nom aux fouilles de Delphes, dont les journaux nous

rèvelent de temps à autre quelque nouvelle et précieuse découverte; c'est Collignon, aujourd'hui de l'Institut, auteur d'une histoire de la sculpture grecque...

Parmi les derniers revenus, ce sont MM. Pottier et Salomon Reinach, les explorateurs des nécropoles de Myrina; MM. Monceaux et Laloué, les restaurateurs d'Olympie, et bien d'autres qu'on n'a pas la place pour citer.

Lorsqu'on examine séparément tous ces travaux, ils peuvent sembler un peu spéciaux, faits un peu au hasard. Le public n'en voit pas très bien l'utilité immédiate, et il se demande: «A quoi ça sert-il?»

Mais lorsqu'on réunit en faisceau toutes ces découvertes; lorsqu'on jette un coup d'œil d'ensemble sur ces persévérantes études, alors se révèle la haute portée de l'Ecole d'Athènes.

C'est grâce à elle que nous savons aujourd'hui ce qu'étaient les Grecs d'autrefois, comment ils vivaient, ce qu'ils faisaient, d'où ils venaient, quel était le degré de leur civilisation. Depuis cinquante ans, nous avons plus appris sur la Grèce, sur ces précoces ancêtres de la civilisation occidentale, que nous en avaient révélé deux mille ans du rabachage des textes grecs.

Encore quelques années peut-être, et l'antiquité grecque n'aura plus de secrets pour nous. Tous les maillons de la chaîne trop souvent rompue seront reconstitués, et nous posséderons une page de plus, et non des moins belles, de l'histoire de l'humanité.

FAITS DIVERS

LE GIROSCOPE. — Ceci tient de la féerie et a passé presque inaperçu. C'est M. Gréville qui le signale à propos du ballon *Andrée*. Il ne s'agit de rien moins que de savoir toujours la position qu'on occupe dans l'air, quand on a quitté le sol, même si un brouillard épais couvre le ciel. Et par conséquent d'arriver au même résultat en mer par le plus mauvais temps, par la nuit la plus noire, et cela non plus en plein air, sous la voûte du ciel, couverte d'étoiles ou non, mais dans une cabine close et couverte, mais à fond de cale même, sans air ni lumières du jour.

C'est l'inventeur de tant de choses utiles ou jolies, c'est M. Trouvé, l'infatigable chercheur, qui a fourni le moyen d'obtenir ce résultat incroyable au premier abord, et il nous semble que personne n'a songé à en tirer le parti que nous allons indiquer.

Tout le monde sait qu'un gyroscope est une toupie perfectionnée d'un poids et d'une disposition spéciale qui, une fois mise en mouvement ne permet aucun changement de direction ni à son axe, ni au plan de son équateur en rotation. On peut prendre à la main ce qui lui sert de support et le promener à l'air libre ou dans un appartement, l'axe du gyroscope et le plan de son équateur resteront parallèles à eux-mêmes tant que le mouvement de rotation sera assez rapide. Or, M. Trouvé a imaginé un procédé électrique pour entretenir indéfiniment le mouvement très rapide de rotation du gyroscope.

Il y a là toute la solution du fameux problème des longitudes qui a tant intrigué le monde depuis quelques siècles, et que l'on considère aujourd'hui comme résolu au moyen des chronomètres et de la boussole, après en avoir déclaré la solution aussi impossible que celle de la quadrature du cercle.

On conçoit, en effet que si l'appareil électrique conservateur du mouvement de rotation est établi à bord d'un navire ou de la nacelle d'un ballon, il suffit de deux gyroscopes pour donner à tout instant la solution cherchée. En effet, si l'on met en mouvement un gyroscope dont l'équateur ou tore soit parallèle à l'équateur terrestre, et un deuxième dont le tore marche parallèlement au méridien du lieu de départ, on a les éléments de la solution.

L'axe du premier gyroscope donne à tout instant la direction du pôle et un fil à plomb viendra faire avec cet axe un angle qui sera la distance au pôle Nord du lieu où l'on se trouve; le tore du second gyroscope donne un plan qui fait avec le plan donné par l'axe du premier gyroscope et le fil à plomb un autre angle qui est précisément la longitude du même lieu.

Un des tableaux les plus justement célèbres que Raphaël peignit vers 1504 pour les religieuses du couvent

de Saint-Antoine à Pérouse, et connu sous le nom de *Rifalda*, vient d'être vendu à un riche amateur de Londres. L'histoire de ce tableau est assez curieuse: c'est à la maladresse d'un restaurateur et peut-être aussi au manque de flair des experts que le Louvre ne s'en est pas rendu acquéreur.

Acheté par le roi de Naples en 1860, il fut pendant les troubles de cette époque mis à l'abri en Espagne; peu de temps après le roi le céda à un financier qui reçut en outre de Sa Majesté le titre de duc de Rifalda.

C'est de là que vient la désignation de cette toile.

En France, enfin, où il échoua deux ans plus tard, un restaurateur eut la malheureuse idée de barbouiller d'épaisses couches de couleur les figures et le ciel sous prétexte de dissimuler une fente horizontale qui zébrait l'œuvre du maître. Refusé par le Louvre comme inauthentique, on parvint à faire disparaître toute trace de restauration et à retrouver la peinture originale intacte sous le vieux vernis.

Aujourd'hui, c'est la National-Gallery de Londres qui s'apprête à s'en rendre acquéreur.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **André Musso**, cafetier à Monaco, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir du présent avis, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de leur remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre monégasque) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances aura lieu le treize octobre prochain, à dix heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 12 septembre 1896.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco
3, Place Saint-Nicolas, 3

Le samedi vingt-six septembre courant, à deux heures du soir, dans une villa sise près le pont de la Rousse, à Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, consistant notamment en un riche mobilier de salon, de salle à manger en chêne sculpté, vase de Chine et du Japon, lits complets, commodes, piano Hensel, lustres, tableaux, chaises, fauteuils, canapés, glaces, tables, tapis, rideaux, argenterie, vaisselle, verrerie et ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant. Cinq pour cent en sus des enchères.

L'Huissier: BERTRAND.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
2, rue du Tribunal, 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, substitué par M^e BLANC, son collègue, notaire en la même ville, le trente et un août mil huit cent quatre-vingt-seize, monsieur Pierre MERCIER, curé de l'église Sainte-Dévote, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Monaco, ayant élu domicile à Monaco en l'étude de M^e Valentin, notaire, a acquis de monsieur le marquis André-Emmanuel-Séverin de la RIVA-AGUERO, chevalier de l'Ordre de Léopold, et madame la marquise Joséphine-Marie-Thérèse-Henriette de HEMPTINNE, son épouse, domiciliés à Gand (Belgique), ayant aussi élu domicile en l'étude de M^e Valentin, notaire, une villa sise à Monaco, rue Grimaldi, appelée *Villa de la Riva*, élevée de deux étages sur rez-de-chaussée, ensemble le terrain sur lequel elle repose et qui l'entoure, le tout porté au plan cadastral sous les numéros 192 et 193 de la section B, pour la contenance de trois cent quinze mètres

carrés, confine, au levant, à la villa Caroline, appartenant à monsieur le marquis de la Riva, vendeur, au couchant à la villa Lucy, au midi, à la rue Grimaldi et au nord, à la Compagnie du chemin de fer P.-L.-M.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de *trente-quatre mille cinq cents francs*.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt et un septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, vol. 51, n° 17, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jour-d'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 22 septembre 1896.

Pour extrait,
L. VALENTIN.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire et défenseur à Monaco rue Grimaldi, 39.

VENTE SUR LICITATION

avec admission d'étrangers, après renvoi et au rabais
le 6 octobre 1896, à 9 heures et demie

D'UN TERRAIN A BATIR
situé à Monaco, au quartier du Castelleretto

Il sera procédé le six octobre prochain, jour de mardi à neuf heures et demie, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, séant au Palais de Justice, devant monsieur le Président dudit Tribunal et en présence de monsieur l'Avocat Général, à la vente sur licitation, avec admission d'étrangers et au rabais, du terrain dont la désignation suit :

DÉSIGNATION :

Un terrain d'une contenance de deux cent vingt mètres carrés à prendre au sud-ouest d'un terrain plus important situé à Monaco, au quartier du Castelleretto, de manière à tenir par devant un chemin à créer, à droite un terrain adjugé le vingt et un juillet dernier au sieur Canis, au fond le surplus du terrain dont il est détaché, et à gauche le chemin à créer pour donner accès à la partie restante.

Il est cadastré sous le n° 404 p. et 423 p. de la section B et est figuré par un liseré bleu, en un plan annexé au cahier des charges ci-après énoncé.

QUALITÉS :

Cette vente est poursuivie à la requête de monsieur Georges-Eugène-Alexandre DELAPORTE, pharmacien, demeurant à Tourcoing (Nord), veuf de dame Gabrielle-Jeanne VANDERVINCK.

Au nom et comme père et tuteur naturel et légal de Raymond et Gabrielle DELAPORTE, ses deux enfants encore mineurs, issus de son mariage avec dame Gabrielle-Jeanne VANDERVINCK, son épouse, décédée.

Et autorisé à la poursuite de cette vente par une délibération du conseil de famille desdits mineurs, tenu sous la présidence de monsieur le Juge de paix des cantons est et ouest de Roubaix (Nord), le treize novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, dont une expédition a été visée pour timbre et enregistrée à Monaco, le douze juin mil huit cent quatre-vingt-seize, folio 9 recto, case 5.

Ayant M^e BLANC, notaire, pour défenseur.

En présence ou eux dûment appelés de :

1° Madame Emilie-Augustine-Louise-Joseph SALOMÉ, veuve de monsieur Adolphe-Louis VANDERVINCK, propriétaire, demeurant à Tourcoing et ci-devant à Roubaix ;

2° Madame Emilie VANDERVINCK, épouse de monsieur DUBOIS DE LHERMONT, président du tribunal civil de Pau, avec lequel elle demeure en ladite ville ;

Et 3° monsieur Léon VANDERVINCK, propriétaire, demeurant à Lille, subrogé-tuteur des mineurs Delaporte.

Le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles cette vente aura lieu, a été déposé au greffe du Tribunal Supérieur le dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Cette vente a été autorisée avec celle d'un autre terrain attenant, sur les conclusions conformes de monsieur l'Avocat Général, par une ordonnance de monsieur le

Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-seize, rendue sur requête présentée en suite d'un jugement du Tribunal Civil de Lille, rendu contradictoirement entre toutes les parties, le deux août mil huit cent quatre-vingt-seize, et ordonnant la vente.

Elle avait été fixée au vingt et un juillet dernier (1896) mais à cette audience personne n'ayant couvert la mise à prix de 5,500 francs du terrain dont il s'agit, la vente en a été remise à la date sus indiquée, par jugement du même jour.

MISE A PRIX

Ledit terrain sera mis en vente en un seul lot, outre les charges, sur la mise à prix de cinq mille cinq cents francs, fixée par monsieur l'Avocat Général, ci : **5,500.**

RABAIS

A défaut d'enchères, l'adjudication sera faite au rabais, conformément à l'article 389 du Code de procédure.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, au greffe du Tribunal Supérieur, et, pour tous renseignements, à M^e BLANC, notaire à Monaco, ou à M^{es} DESMAZIÈRES et JASPAR, avoués à Lille (Nord).

Fait et rédigé à Monaco, le quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Signé : BLANC.

Enregistré à Monaco, le quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, folio 30, v° c° 1 et suivantes, reçu un franc.

Signé : WURMSER.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 20 septembre 1896

MARSEILLE, b. Favorite, fr., c. Schiaffino,	briques.
CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	sable.
ID. b. Rosine, fr., c. Besson,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Daumas,	id.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Bachelon,	id.
ID. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.

Départs du 13 au 20 septembre 1896

SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso,	sur lest.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
CANNES, b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Rosine, fr., c. Besson,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Daumas,	id.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Bachelon,	id.
ID. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
BONE, vapeur Etna, anglais, c. Wilson,	id.
SAINT-MAXIME, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	fûts vides.
MENTON, b. Favorite, fr., c. Schiaffino,	briques.

AVIS

A VENDRE de suite, le CAFÉ MAGENTA, sis boulevard Charles III, n° 46, à Monaco.

Pour renseignements, s'adresser à M. Cioco, syndic de la faillite Musso.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

LEÇONS ET COURS
POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur
Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX
VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

Imprimerie de Monaco — 1896

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Septembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
14	753.1	753.5	751.8	755.1	757.2	22.3	24.1	25.2	21.8	21.3	68	S E faible	Beau	
15	760.8	761.2	761.5	762.1	762.9	22.5	24.9	25.6	21.9	20.7	73	Calme	id.	
16	763.7	763.4	763.2	763.1	763.5	23.2	25.1	25.9	22.1	21.2	54	S O faible	id.	
17	764.3	764.2	763.1	763.3	763.3	23.2	24.8	24.5	21.9	21.1	84	id.	id.	
18	762.3	762.1	761.5	761.2	761.2	23.2	24.2	23.2	21.2	20.7	68	id.	id.	
19	759.5	759.2	758.8	756.9	756.2	23.2	22.9	22.2	21.1	21.2	52	S O violent	Très variab., orag. la nuit	
20	751.2	750.2	749.2	749.2	751.2	20.1	23.8	23.2	20.5	19.2	35	S O très violent	Variable	
DATES		14	15	16	17	18	19	20						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	25.2	25.6	26.2	25.2	24.6	23.9	24.2			Pluie tombée : 3 ^{mm} 7		
		Minima	19.8	19.9	20.2	20.1	20.1	20.2	18.1					